CR réunion formation FFME RA

Date: 09/12/2016, de 12h30 à 14h

Présents : Robert Bellissent, Patrick Luciani, Serge Lagorio, Dominique Gilgenkrantz, Cristol Bellissent

<u>Légendes</u>:

A faire

Fait

Réponse

SOMMAIRE

1.	VAEF Lionel Pompougnac	1
	Instructeurs escalade : prévisions 2017	
	Charte formateur	
	Point sur les inscriptions en ligne	
	Régularisation brevets initiateur alpinisme et ski-alpinisme (période de transition 2015-2016).	

1. VAEF Lionel Pompougnac

Cristol Bellissent demande à Lionel Pompougnac de se faire évaluer au cours d'une séance pédagogique par un instructeur escalade agréé par la commission formation Rhône-Alpes avant que la commission donne son avis au service formation national pour sa demande de VAEF.

2. Instructeurs escalade : prévisions 2017

Plusieurs candidatures ont été reçues :

- deux candidatures pour l'Ain : Maxime Casanova, Antoine Peloille

- une candidature pour l'Isère : Clément Genton

- une candidature pour la Haute-Savoie : David Moratille

Robert Bellissent, en prévision des nombreux stages de FC des cadres escalade demande que tous ces candidats passent l'instructeur escalade.

Pour réduire les frais de formation et de déplacement, Cristol Bellissent demande à Olivier Germond (CTN ayant déjà organisé des formations d'instructeur escalade) si une formation d'instructeur escalade peut être organisé à Voiron, en février 2017.

Cristol Bellissent contacte également les candidats pour les tenir informés de la suite du dossier.

3. Charte formateur

Cristol Bellissent a renouvelé sa demande au service formation nationale pour recevoir la charte formateur.

Cette charte sera passée avec les instructeurs et contiendra notamment les points suivants (non exhaustifs) :

- rémunérations, frais de déplacements
- règles fédérales

Cette charte sera certainement incluse aux conventions passées entre les CT et la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

4. Point sur les inscriptions en ligne

L'inscription en ligne est désormais possible :

- uniquement pour les candidats qui possèdent tous les pré-requis fédéraux
- avec un paiement par chèque

La prochaine étape est de permettre le paiement en ligne (étape dont la demande a été il y a plus d'un an auprès de la FFME). Cristol Bellissent continue a demandé cela au service formation national.

Plusieurs améliorations sont nécessaires :

- PSC1 : à inclure au profil licencié, de manière à ce qu'un licencié ne doivent plus fournir le PSC1 pour chaque nouveau stage
- fournir un tableau récapitulatif, avec le tableau récapitulatif des inscriptions dans l'intranet, indiquant les PSC1 posséder ou non
- paiement en ligne

Filtrage des inscriptions :

Pour les brevets initiateur montagne, alpinisme et ski-alpinisme : il sera d'abord demandé de contacter l'organisateur avant de permettre au candidat de s'inscrire en ligne (texte affiché dans la fiche de stage).

5. Régularisation brevets initiateur alpinisme et ski-alpinisme (période de transition 2015-2016)

Les brevets d'initiateur alpinisme et ski-alpinisme ci-dessous ont été régularisés :

Gestion du comité régional CR RHONE-ALPES (n° RA)

Formation

STAGES PRATIQUES

Les administrateurs structure peuvent utiliser cette interface pour valider ou annuler les stages pratiques déclarés

Utilisateur	Licence	Brevet fédéral	Stage	Brevet
REBREYEND Dominique	467777	Initiateur ski-alpinisme	5531	✓
PARRA Jacques	009338	Initiateur ski-alpinisme	5531	✓
TUSCH David	344802	Initiateur Alpinisme	5620	✓
GUICHARD Helene	329069	Initiateur ski-alpinisme	5531	✓
BEHAGHEL Mathieu	218326	Initiateur Alpinisme	5620	✓
BRUNEL Thierry	429951	Initiateur ski-alpinisme	5078	✓
FRéMY Fabien	420160	Initiateur ski-alpinisme	5531	✓
DELEMONT Jean Marc	334899	Initiateur ski-alpinisme	5078	✓
LAMBERT Marc	472259	Initiateur ski-alpinisme	5077	✓
DE BACKER Serge	506903	Initiateur ski-alpinisme	5077	✓
MILLET Charles	475067	Initiateur ski-alpinisme	5532	•

D'autres candidats sont en attente de régularisation, soit car ils doivent envoyer leur attestation de stage pratique, soit car le service formation national doit valider leur brevet fédéral.

Tous les candidats qui ont été régularisés ont été prévenus de la possibilité d'obtenir par équivalence, sur simple demande au service formation nationale, leur brevet fédéral d'initiateur délivrés montagnisme (3 brevets ainsi été équivalence). ont par